



260 P NP DM44

Projet minier aurifère Canadian Malartic

MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-005

630, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1S6
CANADA
T +1 514.866.2111
F +1 514.866.2116

Mémoire au BAPE

Le 2 avril 2009

PROJET CANADIAN MALARTIC, QUÉBEC

BBA INC. (BBA) agit à titre d'ingénieur principal pour le projet Canadian Malartic de la Corporation Minière Osisko. BBA a pour mandat de fournir au promoteur du projet les services d'ingénierie requis pour permettre la construction et l'exploitation de l'usine et des infrastructures.

BBA s'intéresse vivement et supporte ce projet pour les raisons suivantes :

- Le projet contribue à la survie du secteur minier qui est très touché par la présente récession.
- Le projet permet la création d'emplois dans le domaine de l'or, surtout pendant une période difficile pour le secteur minier.
- Le projet encourage le transfert d'expertise technique dans l'industrie de l'or à une nouvelle génération d'ingénieurs et de concepteurs.
- Le projet favorise le développement puis l'exportation du savoir-faire québécois dans le domaine minier.
- Le promoteur a inclus à son projet des mesures d'amélioration de la qualité de vie pour les résidants de Malartic.
- Le projet dépasse les normes minimales de protection de l'environnement en supportant des projets d'amélioration de l'environnement comme la réhabilitation de parcs à résidus de l'East Malartic.
- Le projet contribue au développement de BBA, une firme d'ingénierie détenue en totalité par des actionnaires québécois, en mettant à contribution 80 employés, ce qui permettra à la société de perpétuer le savoir-faire québécois dans ce domaine.

BBA EN QUELQUES MOTS

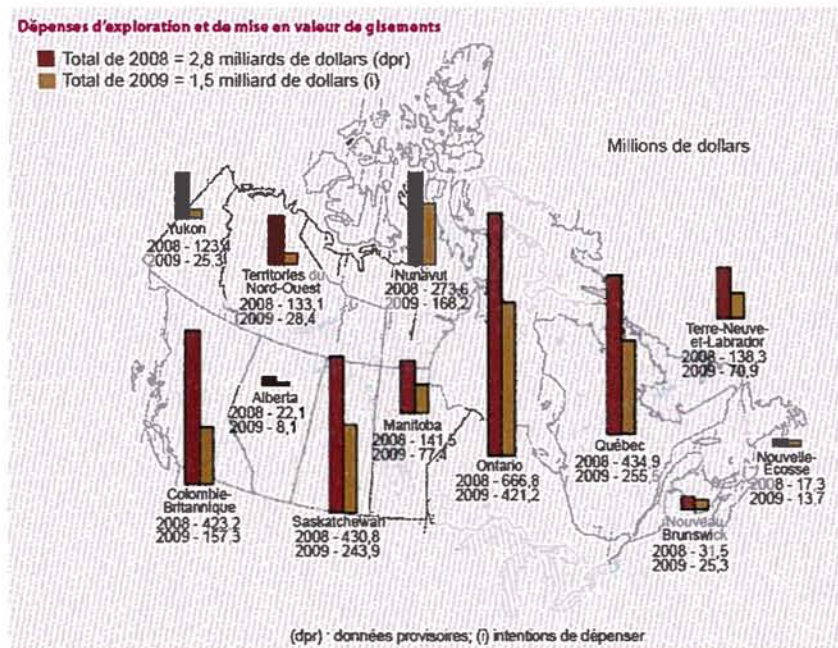
Au cours des années qui ont précédé, et à l'instar de l'industrie québécoise du génie-conseil, BBA a su s'adapter à la nouvelle économie, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, en réorientant son offre de service dans les secteurs en déclin comme les pâtes et papier et la fabrication industrielle vers des secteurs en forte demande comme l'énergie, les mines et la métallurgie. Travaillant à pleine capacité depuis les 5 dernières années, l'entreprise a connu au cours de cette période une croissance fulgurante, tout en augmentant de façon significative son expertise et en assurant sa pérennité -.

Aujourd'hui, BBA est fière de s'afficher en tant qu'une entreprise québécoise de classe mondiale, possédant à la fois l'expertise, la masse critique et le talent pour réaliser des projets majeurs dans l'industrie minière. De plus, prônant une très forte culture de transfert des connaissances vers les plus jeunes employés, la réalisation d'un projet comme Canadian Malartic par BBA assure le transfert de cette expertise à une nouvelle génération de techniciens et d'ingénieurs québécois, expertise convoitée qui sera toujours en demande dans la prochaine décennie et qui pourra donc être exportée sur de nombreux autres projets. Il s'agit donc d'un investissement dans le savoir-faire québécois.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

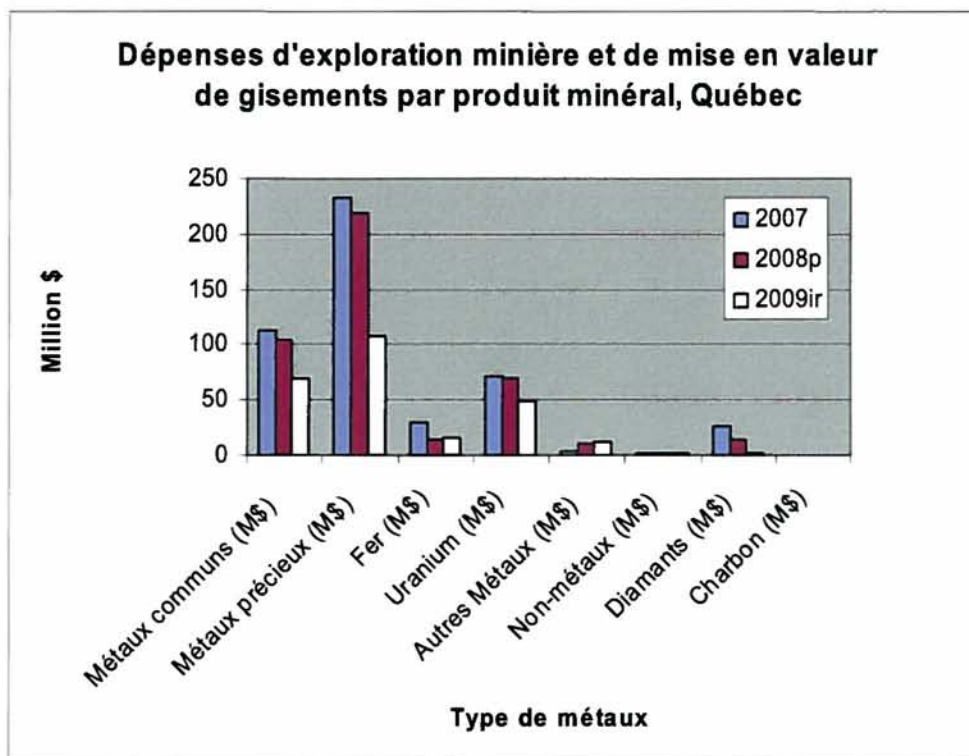
La crise économique et financière actuelle amène des changements rapides. L'industrie minière est particulièrement touchée par la chute brutale des prix des métaux et la baisse de la disponibilité du crédit survenues à la fin de 2008. La crise pousse plusieurs compagnies minières à fermer des usines et à reporter des projets d'investissement.

Les statistiques de *Ressources naturelles Canada* en matière d'exploration et de mise en valeur de gisements au Canada résument bien la situation présente¹. La figure suivante illustre les dépenses prévues d'exploration et de mise en valeur de gisements en 2008 et celles prévues pour 2009.



¹ Ressources naturelles Canada - Bulletin d'information – Mars 2009
<http://mmsd.mms.nrcan.gc.ca/stat-stat/expl-expl/pdf/ib2009-fra.pdf>

On peut y observer que pour le Canada entier, les dépenses devraient diminuer de moitié. Il en va de même pour le Québec où elles passeront de 434 millions de dollars à 256 millions de dollars. En analysant plus en détail les données pour le Québec, on obtient le graphique suivant :



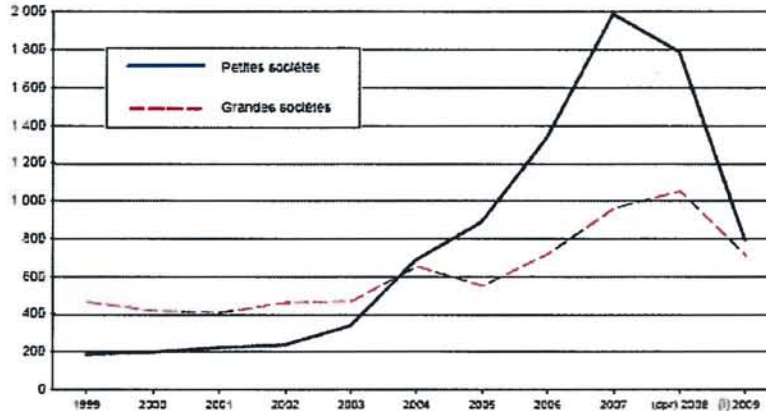
Source : Site web de Ressources naturelles Canada
<http://mmsd.mms.nrcan.gc.ca/stat-stat/expl-expl/sta-sta-fra.aspx>

Ce graphique brosse un portrait des dépenses d'exploration au Québec pour 2007, 2008, et anticipées pour 2009 par produits minéraux. On y observe une baisse pour tous les types de métaux, incluant les métaux précieux qui eux aussi chutent de plus de 50 %. Les compagnies aurifères éprouvent des difficultés à se financer pour l'exploration et l'exploitation de nouveaux gisements en dépit du prix de l'or se tenant au-dessus de 900 \$ l'once. Cette tendance est illustrée dans le graphique suivant qui présente les dépenses des petites et grandes sociétés en opération.

On peut y observer que les petites sociétés (telle Osisko) ont financé une plus grande part des activités d'exploration au Canada au cours des dernières années. Elles représentent également celles qui subiront les plus grands impacts de la crise financière mondiale. C'est donc dire que les petites sociétés, telle Osisko, qui réussissent à trouver du financement pour leurs projets se font rares. BBA est d'avis que le projet d'Osisko amène une opportunité unique pour la région de Malartic et le Québec dans le contexte économique actuel.

Dépenses (1) d'exploration et de mise en valeur de gisements, par les petites sociétés et les grandes sociétés gérant des projets, de 1999 à 2009

(Millions de dollars de 2006)



Référence : Ressources naturelles Canada - Bulletin d'information – Mars 2009
<http://mmsd.mms.nrcan.gc.ca/stat-stat/expl-expl/pdf/ib2009-fra.pdf>

IMPACTS ÉCONOMIQUES

BBA considère que ce projet, d'une valeur de plus de 1 milliard de dollars, est bénéfique pour l'économie de la province, principalement pour la région d'Abitibi-Témiscamingue. En effet, la réalisation de ce projet par une équipe québécoise permet de garder chez nous le savoir-faire et l'expertise dans ce domaine, et surtout d'assurer le transfert à une nouvelle génération de techniciens, d'ingénieurs, d'opérateurs et de gestionnaires. L'exploration et l'exploitation de mines d'or est l'un des rares secteurs miniers qui résiste à l'arrêt des projets d'investissement, mais même ce secteur éprouve un ralentissement, tel que démontré précédemment.

La réalisation immédiate du projet Canadian Malartic contribuera de façon significative au maintien d'une activité minimale dans le domaine minier au Québec en 2009-2010, tout en positionnant avantageusement l'expertise québécoise pour la réalisation de projets similaires ailleurs dans le monde.

IMPACTS SOCIAUX

Mis à part quelques équipements spécialisés, la majorité des dépenses de fourniture de matériel et de services seront assumées par des entreprises québécoises. Sans compter les bénéfices indirectement reliés au projet, l'exploitation des nouvelles installations créera quelque 400 emplois directs pendant la durée de vie de la mine, laquelle se situe aux alentours de 15 ans. Pendant la période de construction, on anticipe la création d'environ 900 emplois.

Le promoteur du projet démontre par ses actions concrètes son souci pour le bien-être de la communauté de Malartic. Le projet prévoit, entre autres choses, la relocalisation d'un secteur résidentiel dans un nouveau quartier moderne et la construction de nouveaux édifices

institutionnels dont une école primaire, un CPE, un CHSLD, un HLM, une école aux adultes et une salle communautaire.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

BBA attache un intérêt particulier à ce projet, car son promoteur a comme souci premier de respecter de façon scrupuleuse les normes environnementales. En ce sens, le promoteur procèdera à la réhabilitation graduelle du site orphelin d'East Malartic. Les résidus ainsi que le stérile générés par l'opération minière seront disposés dans de nouvelles cellules dans le parc à résidus d'East Malartic et ces cellules seront remplies et réhabilitées progressivement au cours des opérations. Le plan complet de fermeture et de réhabilitation du site à la suite de la cessation des opérations minières est défini dans le plan environnemental présenté en demande des permis requis par le MDDEP.

ACCEPTABILITÉ DU PROJET ET DE L'OPTION PROPOSÉE

L'option présentée minimise les impacts négatifs sur la population en incorporant au projet la relocalisation de résidants. L'option du promoteur va plus loin encore en incorporant au projet la construction de nouveaux édifices communautaires. Le soutien de la population environnante pour le projet est le résultat de l'ouverture du promoteur aux impacts sociaux du projet.

L'option présentée minimise également les impacts sur l'environnement car non seulement les solutions environnementales proposées sont-elles adéquates, mais s'avèrent supérieures aux normes minimales applicables, par exemple en implantant une partie du projet sur des terrains déjà affectés par des projets antérieurs d'exploitation minière. L'option du promoteur intègre les meilleures technologies de protection de l'environnement comme le pompage des résidus à haute densité minimisant l'utilisation d'eau.

BBA croit que le projet, tel qu'il est actuellement défini, est non seulement acceptable, mais souhaitable pour le milieu. Parce qu'il s'agit d'un projet structurant pour le Québec et qu'il permet l'exploitation de façon respectueuse et responsable de certaines de nos ressources naturelles, BBA est d'avis que ce projet doit être autorisé dans les plus brefs délais. Ainsi, tous les bénéficiaires du projet (collectivité, industrie, services, etc.) pourront profiter à court terme des retombées sociales et économiques du projet.

BBA INC.

Préparé par :



Steeve Fiset, ing.
Président et chef de la direction